



Libre choix : plus besoin d'attendre en file!

Il n'est plus nécessaire de faire la file dans le froid pour inscrire votre enfant à l'école de votre choix!

Pour inscrire votre enfant dans une école en libre choix :

1. Présentez-vous à l'école choisie ou à l'école de votre quartier entre le 23 janvier et le 3 février 2012, selon les heures d'ouverture de l'école.
2. Remplissez un formulaire de demande de libre choix. Vous pourrez y inscrire deux noms d'écoles de votre choix.
NOTEZ BIEN : ce formulaire sera également disponible en ligne à compter du 23 janvier 2012, en cliquant au <http://inscriptionprimaire.wordpress.com/libre-choix/>
3. Après la période d'inscription, la direction et deux membres du conseil d'établissement procéderont à un tirage au sort pour déterminer quels élèves pourront être admis en libre choix selon les places disponibles. La fratrie (frères et sœurs) d'un élève déjà inscrit dans une école aura cependant priorité sur ces nouveaux critères de sélection.
4. Le dossier des élèves non sélectionnés par tirage au sort dans la première école choisie sera transmis à l'école inscrite en second choix dans le formulaire ou à l'école de quartier si aucune place n'est disponible à l'école en second choix.